

# Urbanistes des Territoires

Association des Professionnels de l'Urbanisme des Collectivités et Territoires

---

## Une démarche vers des Etats Généraux de l'Urbanisme dans les Collectivités Territoriales

La promotion des métiers de l'urbanisme dans les collectivités territoriales en France est la raison sociale même de l'association Urbanistes des Territoires depuis 1982.

Les remises en cause précédentes de la position des urbanistes (entre 1990 et 2005) en collectivités territoriales ont toujours été marquées par une confusion des genres : avis pris par le ministère (la DGCL pour être précis) auprès d' « experts » qui n'étaient ou non-urbanistes ou non territoriaux.

Ce point réapparaît avec la commission REP\_RED du CNFPT, surtout lors de son fonctionnement récent.

Le résultat est toujours le même : on adopte « la fleur au fusil » des décisions qui se révèlent ensuite contestées voire inadaptées. Puis on remet en cause ces mêmes décisions, avec les avis ... des mêmes organismes ; bref, on tourne en rond, sans éviter le discrédit et parfois même le ridicule.

2007-2009 correspond à une remise en cause plus forte que les précédentes, car les intérêts en jeu sont plus nombreux :

- outre certains ingénieurs des collectivités non urbanistes (et encore beaucoup d'entre eux ont-ils compris l'intérêt d'avoir les urbanistes dans la filière technique), les administrateurs territoriaux sont parfois tentés de s'emparer du volet stratégie de l'urbanisme (parfois avec talent, souvent de façon trop mono-culturelle) et surtout les ingénieurs de l'Etat cherchent de plus en plus un terrain d'atterrissage : leur culture est souvent très éloignée de celle des collectivités territoriales et leurs interventions sont hélas marquées par cet éloignement manifeste.

Il apparaît nécessaire de maintenir une pluralité d'approches pour l'urbanisme en collectivités et les jeunes diplômés le rappellent actuellement à juste titre avec insistance.

La remise à plat de toutes les données du problème devient nécessaire et urgente :

- renforcement des formations dans les domaines tant technique que sciences sociales,
- reconnaissance des métiers de la maîtrise d'ouvrage, des trois étages de l'urbanisme en collectivités (stratégie, opérationnel et gestion) sans exclusion de l'un des trois, création d'un vivier multiculturel avec des origines variées et complémentaires,
- prise en compte des différentes composantes du développement durable sans cloisonnement, en fédérant bien au contraire les approches,

La proposition d'Etats Généraux de la profession est une idée intéressante, proposée par les jeunes diplômés, qui devra commencer par un état des lieux, que nous avons demandé au niveau de notre association lors du colloque sur les métiers de l'urbanisme à Paris-Belleville le 9 octobre dernier.

Ensuite, il va falloir nous réunir entre partenaires, avec le CNFPT, les enseignants, les jeunes diplômés et les professionnels en place. Nous suggérons également une place pour les élus, comme donneurs d'ordre, et la boucle doit pouvoir être bouclée !

**Urbanistes des Territoires, 157 rue Paul Bert, 69 003 Lyon**

**☎ 04 78 63 46 91, 04 42 91 49 05, 04 91 55 39 21,**

**☎ 04 42 91 49 01, 04 78 14 39 80, 04 91 55 47 70.**

**[www.urbanistesdesterritoires.com](http://www.urbanistesdesterritoires.com)**